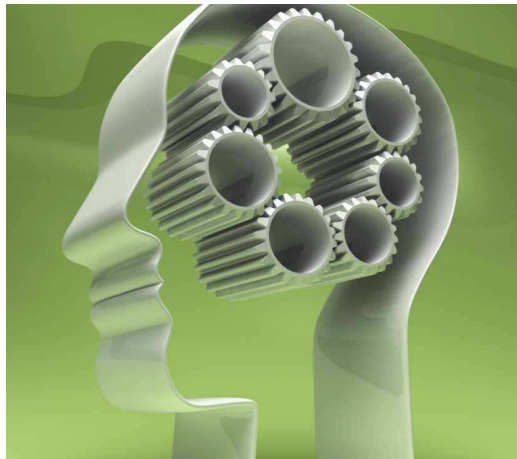




# FORMATION

## *Comment mettre en place des communautés techniques ?*

Les 5 et 6 Novembre, Villefontaine (38)



**Programme des journées**  
**Présentation des intervenants**  
**Modalités pratiques**  
**Bulletin d'inscription**  
**Conditions générales de ventes**

Manifestation organisée par **BASSETTI** et Canal Industrie

**BASSETTI** - Siège Social  
91 bis, rue du Général Mangin  
38100 GRENOBLE - FRANCE  
Tél. : +33 (0) 4 76 23 35 44  
Fax : +33 (0) 4 76 23 35 49

**BASSETTI** - Ile de France  
14-30, rue de Mantes  
92700 COLOMBES - FRANCE  
Tél. : +33 (0) 1 77 35 32 00  
Fax : +33 (0) 1 56 83 64 11

[www.bassetti.fr](http://www.bassetti.fr) - [info@bassetti.fr](mailto:info@bassetti.fr)

SARL au capital de 7622,45 euros - R.C.S. Grenoble B 384 868 873  
Siret : 384 868 873 00033 - Code NAF : 722C - TVA : FR 14 384 868 873

## FORMATION

### Comment mettre en place des communautés techniques ?

La **gestion des connaissances** a plus que jamais son rôle à jouer pour développer la réactivité de l'entreprise.

Plus les acteurs auront accès facilement à l'information, plus l'entreprise gagnera en agilité et sera en mesure de répondre au mieux aux nouvelles exigences du marché.

Plus vos collaborateurs trouveront d'opportunités et de motivations au partage, plus l'organisation aura la capacité de transformer ses différents savoirs individuels en un savoir collectif opérationnel.

De nouveaux canaux et outils apparaissent accélérant ainsi les possibilités d'interaction et de transmission des connaissances.

Inspirée des théories qui se développent dans le domaine de la Gestion des Connaissances, cette approche résolument systémique vous permettra d'évaluer l'intérêt de fertiliser le terrain de votre entreprise pour favoriser l'émergence et la maturation de communautés techniques. Cette formation vous fournira des points de **repères méthodologiques** pour **accompagner le développement** de vos communautés techniques, appelées parfois « Réseaux d'experts », « Clubs techniques » ou en encore « Communautés de pratique d'experts ».

### Objectifs de la formation :

- Inciter à une réflexion sur la raison d'être d'une communauté technique, ses **missions**, **motivations**, sa place dans une organisation ;
- Fournir les éléments nécessaires à la mise en place de communautés techniques : identification, lancement, maturation, animation ;
- Proposer une approche systémique pour la valorisation de l'expertise technique.

**Durée de la formation : 2 jours**

**Dates : Les 5 et 6 Novembre 2008**

**Lieu :**

Hôtel MERCURE Lyon l'Isle d'ABEAU  
Parc Technologique  
20, Rue Condorcet  
38090 VILLEFONTAINE (France)

**Public cible :**

Entreprises du secteur industriel ayant une activité R&D, conception de nouveaux produits. Ingénieurs ou responsables d'activités R&D, qualité, ressources humaines, knowledge management, systèmes d'informations.

**Afin de favoriser l'interactivité et la réflexion commune, cette session sera limitée à 12 inscrits.**

**Tarifs :**

1 400,00 € H.T (1 674,40 € T.T.C)

Ce tarif comprend les coûts de formation, les supports ainsi que les pauses et déjeuners.

**Supports fournis :**

Supports de formation, bibliographie, références et lectures complémentaires (papiers et CD-Rom)

**Intervenants :**

Melle Emmanuelle CAPPE (e2v Grenoble)  
M. Grégory POUSSIER (BASSETTI)

**Renseignements auprès de :**

BASSETTI  
91Bis, Rue Général Mangin  
38100 GRENOBLE (France)  
Tel : +33(0) 4 76 23 35 44  
Fax : +33(0) 4 76 23 35 49  
Email : [formations@bassetti.fr](mailto:formations@bassetti.fr)  
[www.bassetti.fr](http://www.bassetti.fr)

## PROGRAMME

### Le mercredi 5 novembre

#### 08h30 :

Accueil des participants – Café d'accueil

#### 09h00 :

##### **Pourquoi mettre en place des Communautés Techniques ?**

- Quels enjeux pour l'entreprise et pour les experts ?
- Qu'est ce que l'expertise ? Qu'est ce que les connaissances techniques ?
- Quelles pratiques ailleurs ?

#### 10h30 :

##### **Qu'est ce qu'une Communauté Technique ?**

- Quelle différence avec un réseau ? une task force ou un projet ?
- Principe et déroulement concret ?
- Quelles missions pour les membres de la communauté ?
- Quelles missions de la communauté vis-à-vis du reste de l'entreprise et son extérieur ?

#### 12h00 :

Déjeuner – Hôtel MERCURE LYON L'ISLE D'ABEAU

#### 14h00 :

##### **Comment mettre en place des Communautés Techniques ? / Comment organiser le lancement ?**

- Comment identifier les graines potentielles ?
- Quels points de repères pour faciliter la naissance de la communauté ?
- Quelle stratégie de déploiement ?
- Qui sont les membres ?
- Comment expliquer les communautés ?

#### 16H00 :

##### **Ateliers de réflexion : Comment caractériser vos communautés potentielles ?**

### 17h30 : fin de la journée

### Le jeudi 6 novembre

#### 08h30 :

Accueil des participants – Café d'accueil

#### 09h00 :

##### **Comment animer les Communautés Techniques et les faire grandir ?**

- Créer un « esprit » communautés.
- Comment instaurer la confiance ?
- Comment donner envie de participer ?
- Gestion du temps et du cours terme.
- Interactions entre les membres, et l'extérieur

#### 10h30 :

##### **Quels outils utiliser ? Quelles interactions avec les services transverses ?**

- Contexte – Mise en place.
- Outils de partages et de capitalisation ?
- Comment employer les ressources de l'entreprise ?

#### 12h00 :

Déjeuner – Hôtel MERCURE LYON L'ISLE D'ABEAU

#### 14h00 :

##### **Comment mesurer leur efficacité ? Comment les valoriser dans l'entreprise ?**

- Comment mettre en place des indicateurs ?
- Quels signes de succès ?
- Comment piloter et promouvoir ?
- Comment valoriser les individus ? Approche RH des communautés.

#### 16H00 :

##### **Ateliers de réflexion : Anticiper la communication pour promouvoir le concept en interne ?**

- Que faire pour faire accepter la démarche ?
- Qui sont les leaders d'opinion à convaincre ?
- Comment donner envie ? Quelle stratégie et quelles ambitions avoir ?

### 17h30 : Fin de la formation

## PROFIL DES INTERVENANTS

### Emmanuelle CAPPE

Knowledge Manager  
Docteur en Science de Gestion

Son approche à la fois académique et terrain, lui a permis une mise en œuvre pragmatique des théories développées en management, dans le domaine de la gestion des connaissances. Knowledge Manager chez e2v Grenoble, elle a accompagné l'émergence de communautés de pratique et développé des méthodes de management adaptées.

Sa thèse sur les facteurs favorables à l'émergence et au pilotage des communautés de pratique fait aujourd'hui référence en la matière.

### Grégory POUSSIER

Responsable Projets et  
Méthodes - BASSETTI

Diplômé de l'E.N.S.E.E.G Matériaux de structure, à l'I.N.P.G, la conduite de nombreux projets dans le domaine de la gestion des connaissances techniques au sein de grands groupes de l'industrie lui a permis de développer méthodes et outils pour valoriser l'expertise technique. Il a notamment développé un ensemble de dispositifs pour l'animation de communautés techniques.

Anime des ateliers à l'école de Gestion et de Management (I.A.E) de Grenoble, sur le thème « Etude de projets de gestion des connaissances dans l'Industrie ».

## ESPACE ORGANISATEURS

Société de services spécialisée dans le Management de l'Expertise Technique® (MET), la société BASSETTI a su se positionner comme leader dans le domaine de la gestion des connaissances techniques et scientifiques. Elle propose ainsi méthodes et outils personnalisés pour organiser, structurer, partager et valoriser le patrimoine technique des centres de R&D, bureaux d'études et laboratoires de grands groupes comme de PME.

Editrice de logiciel de gestion des connaissances techniques.

Quelques références clients : EDF, SAINT-GOBAIN, SCHNEIDER ELECTRIC, SAFRAN, ARCELOR, ELECTRICFIL, ULIS, SAGEM, SOFRADIR, AIR LIQUIDE, CORNING, EUROCOPTER, SANDVIK, TIMET ...

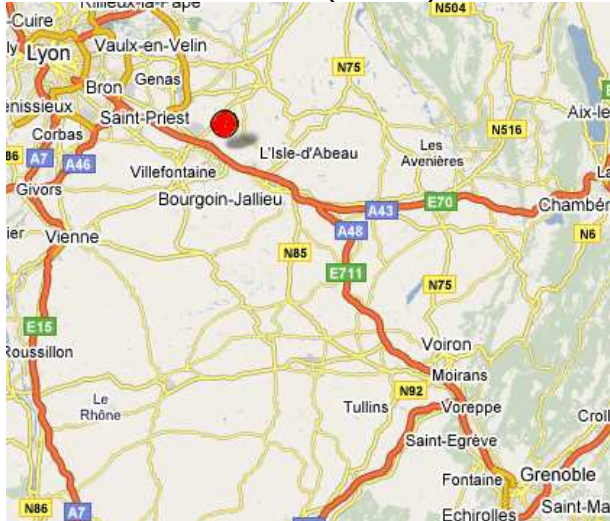
[www.bassetti.fr](http://www.bassetti.fr)

Pour organiser cette formation, la société BASSETTI travaille en partenariat avec l'organisme de formation Canal Industrie. Canal Industrie se présente comme prestataire de formations scientifiques et techniques pour l'industrie.

## Questions pratiques

### Modalités d'accès :

Hôtel MERCURE Lyon l'Isle d'ABEAU  
Parc Technologique  
20, Rue Condorcet  
38090 VILLEFONTAINE (France)



### Accès en voiture :

A proximité de l'accès de l'autoroute A43.  
Parking de l'hôtel gratuit.

### Accès en transport en commun :

A 25 kilomètres du centre de Lyon et à 10 kilomètres de l'aéroport Saint Exupéry et des gares TGV de Lyon Part Dieu et Perrache.

### Hébergements à proximité du lieu de formation :

Hôtel MERCURE LYON L'ISLE D'ABEAU  
20, Rue Condorcet  
38090 VILLEFONTAINE  
Tel : +33(0) 4 74 96 80 00  
Fax : +33(0) 4 74 94 43 70

Hôtel de L'ISLE  
12, Rue de Creuzat  
38080 L'ISLE D'ABEAU  
Tel : +33(0) 4 74 27 13 55  
Fax : +33(0) 4 74 27 21 22

Le Relais Bleu  
100, Boucle de la Ramée  
38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER  
Tel : +33(0) 4 74 95 59 09  
Fax : +33(0) 4 74 95 06 73

### Modalités d'inscription :

Merci de compléter le formulaire ci-joint et de l'adresser par fax ou courrier à :

BASSETTI  
91Bis, Rue Général Mangin  
38100 GRENOBLE (France)  
Tel : +33(0) 4 76 23 35 44  
Fax : +33(0) 4 76 23 35 49  
Email : [formations@bassetti.fr](mailto:formations@bassetti.fr)  
[www.bassetti.fr](http://www.bassetti.fr)

Remplir un bulletin d'inscription par participant.

Une convention de formation sera remise sur demande.

Pour tout complément d'informations sur cette formation, n'hésitez pas à nous contacter aux coordonnées ci-dessus.



# BULLETIN D'INSCRIPTION

Formulaire nominatif à compléter et à adresser par fax ou courrier à :

**BASSETTI**  
91Bis, Rue Général Mangin  
38100 GRENOBLE (France)  
Fax : +33(0) 4 76 23 35 49

## INTITULÉ DE LA FORMATION

Intitulé du stage : Comment mettre en place des communautés techniques ?  
Dates : les 5 et 6 novembre 2008

Prix Euros H.T : 1 400,00 €

## PARTICIPANT

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Service : .....

Adresse d'envoi du courrier de convocation :

.....

.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Fax : .....

Email : .....

## ENTREPRISE

Raison sociale : .....

Adresse :

.....

.....

Code Postal : ..... Ville : .....

N° siret : ..... Code NAF : .....

Nom, Prénom du Resp. Formation : .....

**Nom, Prénom du Resp. de la facturation** : .....

Tél. : ..... Fax : .....

Email : .....

## RÈGLEMENT - Règlement à réception de la facture

Total (H.T) : ..... € H.T

T.V.A en vigueur (19,6% au 01/01/2006) soit **TOTAL T.T.C** : ..... € T.T.C

Votre numéro de commande (impératif pour valider l'inscription) : .....

Fait à ....., le ...../...../2008.

Cachet de l'Entreprise

Signature du Responsable

**BASSETTI** - Siège Social  
91 bis, rue du Général Mangin  
38100 GRENOBLE - FRANCE  
Tél. : +33 (0) 4 76 23 35 44  
Fax : +33 (0) 4 76 23 35 49

**BASSETTI** - Ile de France  
14-30, rue de Mantes  
92700 COLOMBES - FRANCE  
Tél. : +33 (0) 1 77 35 32 00  
Fax : +33 (0) 1 56 83 64 11

[www.bassetti.fr](http://www.bassetti.fr) - [info@bassetti.fr](mailto:info@bassetti.fr)

## Conditions générales de ventes 2008

- **Date limite d'inscription** : une semaine avant le début de la session. En fonction de certains impératifs et dans la mesure des possibilités, des inscriptions plus tardives peuvent être admises.
- **Limitation du volume des participants** : en fonction des objectifs pédagogiques, le nombre de participants par session est limité. En cas de dépassement, une priorité est donnée aux premières demandes.
- **La procédure d'inscription** : s'inscrire en utilisant le bulletin d'inscription disponible sur simple demande.
  - s'assurer de la disponibilité des places et de la réalisation effective de la session auprès de nos services.
  - donner les coordonnées complètes du service ou de l'organisme habilité à traiter la facture. Le bulletin d'inscription doit être signé par une personne habilitée et doit être impérativement assorti d'une commande.
- **La procédure de confirmation d'inscription** : après avoir formulé votre demande d'inscription, vous recevrez un accusé de réception qui confirmera que cette demande a été prise en compte. Pour chaque inscription, une convention de formation professionnelle établie selon les textes en vigueur, peut vous être adressée. Toute inscription sera réputée définitive à réception de la commande
- **La convocation à participer à la session** : dans les semaines qui précèdent le stage, vous recevrez :
  - un courrier personnalisé confirmant l'inscription (titre du stage, date, lieu). Le programme détaillé du stage.

Toute participation à une session de formation est validée par l'émission d'une confirmation écrite de notre part

### Annulation

#### ● Cas d'empêchement d'un participant :

Toute demande de report ou d'annulation de formation par un participant a inmanquablement des répercussions sur le déroulement du stage. Nous vous demandons de les éviter et de les limiter aux seuls cas de force majeure. Vous avez la possibilité de remplacer à tout moment, mais avant le début de la formation, un participant empêché, par une autre personne satisfaisant aux mêmes pré requis.

Toute annulation doit être effectuée par écrit (courrier ou fax) au plus tard 20 jours ouvrables avant le début de la session. Dans le cas contraire, il lui sera facturé 50% du montant global H.T si cette annulation nous parvient plus de 10 jours ouvrables avant le début de la formation.

Si l'annulation nous parvient moins de 10 jours ouvrables avant le début du stage, il lui sera facturé 85% du montant H.T.

#### ● Cas d'annulation de notre fait :

La recherche du meilleur équilibre des sessions et la prise en compte des contraintes indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à proposer des modifications de date de nos formations voire à les annuler. En cas d'annulation ou de report, les services formation demandeurs seront informés par téléphone au plus tard 10 jours ouvrables avant le début de la session concernées sauf cas de force majeure. Une confirmation de l'annulation sera ensuite adressée par courrier ou par fax. Le stagiaire ayant subi une telle annulation, pourra s'il le souhaite s'inscrire prioritairement sur la session suivante.

### Frais de participation

Ces frais varient selon le type de stage et sa durée. Tous les prix sont précisés sur chaque fiche descriptive de stage. CANAL Industrie se réserve le droit d'ajuster le prix et les contenus des stages en fonction de l'évolution pédagogique des sessions.

- Le tarif applicable est toujours celui en vigueur à la date de réalisation de la session de formation.
- Ces prix sont indiqués hors taxes. Ils sont à majorer du taux de T.V.A en vigueur.
- Nos tarifs sont forfaitaires. **1 400 Euro H.T** pour 2 jours, soit : **1 674,40 Euros T.T.C.**
- Toute formation commencée est due intégralement.
- Ces frais d'inscription couvrent les prestations suivantes : les coûts pédagogiques, l'ensemble de la documentation remise, les petits déjeuners d'accueil et pauses, les repas du midi pris dans l'espace où se déroule la formation
- Ces frais d'inscription ne comprennent pas : les repas du soir, les nuitées, les frais de transport en début et fin de chaque semaine de formation.

### Modalités de règlement

La facture, payable à réception, est envoyée à l'issue de la formation au service ou l'organisme désigné au moment de l'inscription. Le paiement peut être réalisé par virement bancaire ou par chèque.

### Responsabilité

La responsabilité de CANAL Industrie ne saurait être engagée dans le cas où des dégradations ou des dommages seraient causés à des tiers, et aux locaux et matériels mis à disposition de CANAL Industrie mais utilisés par les stagiaires, salariés des entreprises clientes pendant la durée des sessions de formation.

### Contestation

Toute inscription est soumise aux présentes conditions qui prévalent sur tout autre condition, sauf dérogation formelle et expresse de notre part. Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable, sera portée devant les tribunaux compétents.

Toute inscription à une formation CANAL Industrie suppose l'acceptation sans réserve de ces « conditions générales de vente »